

complètement les grands chroniqueurs flamands dont la connaissance lui aurait été très utile pour la rédaction de certains chapitres qui ne concernent pas directement le Luxembourg. En somme, on a l'impression qu'il avait acquis ses connaissances historiques assez étendues mais pas trop solides par des lectures faites au hasard d'ouvrages trouvés dans des bibliothèques monastiques. Il semble avoir préféré les ouvrages plus récents à ceux d'auteurs contemporains des événements.

Tous les historiens luxembourgeois qui ont écrit sur Bertholet ont parlé des rapports entre son Histoire et les manuscrits encore inédits du notaire *Pierret*, conservés aux Archives du gouvernement luxembourgeois. L'ouvrage de *Pierret* commence avec *Sigefroid*. Sans le mentionner une seule fois, Bertholet n'est pas d'accord avec lui sur tous les points. En feuilletant dans les manuscrits de *Pierret*, on a l'impression que Bertholet les a utilisés au hasard, en omettant des chapitres de très grand intérêt p. ex. sur les Etats et le Conseil provincial de Luxembourg, sur la vie économique du pays et sur plusieurs événements importants. Inutile de dire que le conseiller *Pierret* avait plus d'expérience dans les affaires politiques et administratives que le prédicateur Bertholet (1).

Pour ces raisons, un historien luxembourgeois d'aujourd'hui qui ne dispose pas d'une documentation originale pour la question qu'il étudie recourra à *Pierret*, d'autant plus que celui-ci cite parfois des documents originaux dans des cas où Bertholet cite des textes d'autres historiens ; p. ex. *Pierret* reproduit le texte complet d'une lettre que *Philippe de Bourgogne* écrivit de Boulogne à un personnage de sa cour après la prise de Luxembourg. En somme, Bertholet n'a tiré qu'un profit très relatif d'un recueil de matières qui rend encore aujourd'hui des services très précieux à nos historiens. Malgré les affirmations de Bertholet dans sa préface et ses désaccords avec *Bertels*, on n'a pas l'impression qu'il ait souvent comparé des textes entre eux, tant qu'il ne cite pas des auteurs pour des cas particuliers. Le manuscrit de *Pierret* figure sans doute parmi les recueils anonymes de documents énumérés dans l'index du premier tome. Il est d'autant plus difficile de comprendre pourquoi il ne cite jamais le nom de cet historien auquel il doit beaucoup, qu'il reproduit plusieurs chartes luxembourgeoises certifiées comme authentiques par *Pierret*.

---

1) Pour bien comprendre la différence des points de vue des deux historiens, il n'est pas sans intérêt de citer la caractéristique de Jean l'Aveugle tracée par *Pierret*, tome I, p. 320. « Les divers mouvemens qu'a eu le corps de ce Roy après sa mort, pourroient donner lieu de croire qu'ils sont l'effet de l'inexécution de son testament au sujet de sa sepulture à Clairefontaine. Ils fournissent aussi matière à reflexion sur le caractere particulier de ce Prince, qui étoit le plus remuant et le plus inquiet de son siècle, tantot en Allemagne, tantot en Italie, tantot en France, tantot en Hongrie, tantot aux Paysbas, tantot enfin en Pologne etc. où il faisoit des depenses prodigieuses et réduisoit par là ses peuples à l'indigence, jusques à là que ne trouvant plus de quoy subvenir à ses depenses ordinaires, il fit battre de la monnoye, qui à cause de son peu de valeur, ne pouvoit avoir cours que dans ses Etats. Il estoit au reste de bonne foy. ferme dans ses resolutions, et dans ses promesses, et protecteur jusques à l'extremité de ceux qui demandoient ou son secours ou son affection. »